



FORMEZ VOS COLLABORATEURS À SAUVER DES VIES

MCT FORMATIONS



## CRÉER, SÉCURISER ET CONTRÔLER UN PERMIS FEU

Formez vos collaborateurs à créer un permis feu, obligatoire lors de travail par points chauds.

Formation à destination des responsables HSE, SSIAP et techniciens

1 : Apport théorique sur le contrôle et la sécurisation d'un travail par point chaud

2 : Mise en place d'exercices pratiques et théoriques sur le terrain pour travailler en sécurité lors d'une intervention avec point chaud.

**Titouan**, votre formateur incendie

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Vos collaborateurs seront capables de :

- Savoir contrôler et sécuriser un travail par point chaud
- Assurer la mise en place et le suivi d'un permis feu
- Intervenir en cas de départ de feu
- Former les ouvriers sur les bonnes pratiques à avoir



## OUTILS PÉDAGOGIQUE

- Cours théorique simple à comprendre
- Extincteurs pédagogiques et bac à feu
- Kit de matériel incendie pour les intervenants
- Kit pédagogique pour la mise en place d'exercices

**DURÉE : 1/2 JOURNÉE (4H)**

**TARIFS GROUPE :**

À partir de : **600 €** (net/groupe)

**GROUPE DE : 1 À 5 STAGIAIRES**

## INFOS & DEVIS

02 52 35 28 74

contact@mct-formations-angers.fr

www.mct-formations-angers.fr

Pour toute demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez nous !

